



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037929

HAL Id: hceres-02037929

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037929>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) proposée par l'Université de Franche-Comté à l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) Sciences du langage, de l'Homme et de la société (à Besançon avec des enseignements dispensés sur deux sites - Mégevand et Arsenal) fédère quatre spécialités (*Allemand, Anglais, Espagnol, Italien*) centrées sur l'acquisition de compétences linguistiques, langagières, culturelles et littéraires. La structure commune aux quatre spécialités comporte, pour les cinq premiers semestres, quatre unités d'enseignement (UE) fondamentales en langue, linguistique, littérature et civilisation réparties de manière équilibrée et selon une spécialisation progressive avec le même nombre d'ECTS (European Credit Transfer System) et une UE « Enseignements transversaux » regroupant langues vivantes 2 et 3, culture générale, informatique, expression et documentation. Le semestre 6 est intégralement consacré aux UE fondamentales.

Quatre parcours sont proposés aux étudiants :

- parcours mono-langue en allemand, anglais, espagnol, italien,
- parcours bi-langue avec un système de majeure/mineure (trois UE/semestre d'une part / deux UE/semestre d'autre part) permettant de combiner l'anglais avec l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe,
- parcours *Traitement automatique des langues* (TAL) uniquement pour l'*Anglais* avec une UE TAL à la place d'une UE d'anglais à chaque semestre,
- parcours *Français langue étrangère* (FLE) avec une UE de FLE aux semestres 5 et 6.

Les métiers de l'enseignement et la poursuite des études dans les masters *Langues et cultures étrangères* ou *TAL* et dans un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) sont les objectifs prioritaires de la formation sans pour autant négliger des débouchés possibles dans d'autres domaines (traduction, tourisme, médiation culturelle, communication...). 409 étudiants - 226 en licence 1 (L1), 119 en L2, 64 en L3 - étaient inscrits, toutes spécialités confondues en 2014-2015.

Synthèse de l'évaluation

La formation, construite de façon classique, expose clairement la progression d'un semestre à l'autre à partir d'une structure parfaitement lisible, commune aux quatre spécialités, dans laquelle la part des enseignements disciplinaires (langues, littératures, civilisations) est prépondérante et correspond à 85 % des crédits ECTS validant le diplôme.

La formation ayant choisi de faire des enseignements disciplinaires le support d'une pluridisciplinarité revendiquée, la place faite aux enseignements d'ouverture et à l'acquisition de compétences préprofessionnelles, additionnelles et transversales est très insuffisante et ne représente guère que 15 % des crédits ECTS du diplôme.

La création, à côté d'un parcours mono-langue, de trois autres parcours permet de rendre moins monolithique une formation qui n'explicite cependant pas l'articulation avec les masters proposés par l'établissement.

La formation, dont l'objectif prioritairement affiché est de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master, fait très peu de place à la préprofessionnalisation sous ses différents aspects (ateliers de préparation à l'insertion professionnelle, stages). Sa mise en œuvre, sans cesse retardée, est renvoyée à 2017-2021 avec des projets qui permettraient enfin d'ancrer la formation dans un environnement socioprofessionnel autre que l'enseignement.

Les résultats en matière de mobilité internationale sortante méritent d'être soulignés avec un pourcentage élevé (allant jusqu'à la totalité d'une promotion) d'étudiants de L2 et L3 effectuant un ou deux semestres d'études dans l'une des 50 universités étrangères partenaires ; ceci témoigne du dynamisme des équipes pédagogiques dans ce domaine.

L'augmentation quasi-régulière des effectifs depuis 2010-2011 est essentiellement portée par l'*Anglais* (292 inscrits en 2014-2015) qui représente entre 70 et 75 % des effectifs de la formation alors que les effectifs restent faibles en *Allemand* et en *Italien* (entre 25 et 30 inscrits sur les trois années).

Si les indicateurs sont relativement corrects en L1 avec un taux d'abandon très bas (7 %) et un taux de réussite plutôt satisfaisant (50 %), le pourcentage très élevé d'étudiants quittant la formation à l'issue de la L2 (un tiers des effectifs) ne donne lieu à aucune analyse et ne semble pas avoir induit d'éventuelles actions correctives.

Alors que le suivi des diplômés est plutôt lacunaire, les retours des évaluations des enseignements par les étudiants sont effectivement pris en compte par les équipes pédagogiques (en particulier pour l'*Allemand* et l'*Anglais*), ce qui a permis d'identifier des pistes d'amélioration concernant, entre autres, la professionnalisation et le positionnement des différents parcours.

La coordination entre les quatre équipes pédagogiques, dont certaines sont déséquilibrées et souffrent d'un certain sous-encadrement, est assurée par un conseil des langues dont le fonctionnement permet à chaque spécialité de conserver une autonomie revendiquée et concrétisée par la création de quatre conseils de perfectionnement séparés, à géométrie et à efficacité très variables. Le conseil de perfectionnement constitué par l'*Anglais* est le seul à avoir un rôle de pilotage et à se saisir des orientations stratégiques. La représentation des socioprofessionnels est, dans tous les cas de figure, limitée à l'enseignement, une plus large ouverture sur la vie professionnelle étant remise à 2017-2021.

Points forts :

- Diversification et individualisation des parcours (mono-langue, bi-langues, *TAL*, *FLE*).
- Mobilité internationale sortante performante et qualité du suivi assuré.
- Réflexion menée par les équipes pédagogiques sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC).
- Analyse et prise en compte des retours d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Points faibles :

- Complexité d'organisation matérielle avec des sites d'enseignement éloignés rendant difficile l'organisation des emplois du temps des parcours bi-langues.
- Enseignements transversaux offrant peu de possibilités d'ouverture.
- Préprofessionnalisation quasi-invisible dans une formation essentiellement tournée vers l'enseignement.
- Articulation licence/master peu lisible avec des parcours (*TAL* et *FLE*) dont l'identité et la pertinence restent cependant à préciser.
- Absence de prise en compte de l'environnement socio-économique reflétée dans la composition des conseils de perfectionnement.

Recommandations :

- La licence *LLCER* prépare bien les étudiants pour une poursuite d'études vers les métiers de l'enseignement des langues, principal débouché de cette formation.
- La politique de diversification des parcours doit être amplifiée, en particulier dans le sens de la préprofessionnalisation, et élargie aux quatre spécialités.
- La formation, dont le retard dans ce domaine avait déjà été signalé, en 2010-2011, dans une précédente évaluation de l'AERES, doit s'engager résolument dans une plus grande ouverture sur le monde professionnel qui, à ce jour, en est restée au stade de la réflexion et de la promesse.
- La constitution d'un conseil de perfectionnement unique, élargi à des catégories socioprofessionnelles autres que l'enseignement, permettrait de créer les synergies nécessaires entre spécialités.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est en cohérence avec les objectifs annoncés, à savoir l'acquisition par les diplômés d'un ensemble de connaissances et de compétences (linguistiques, langagières, culturelles et littéraires) pour une poursuite d'études en master (sans pour autant afficher clairement une articulation licence/master) mais aussi un accès à différents secteurs d'activité (enseignement, traduction, culture, tourisme, communication...).</p> <p>Chaque spécialité (<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien</i>) assure, sans mutualisations mais avec un souci de spécialisation progressive, une solide formation disciplinaire (langue, littérature, civilisation) correspondant à environ 85 % des ECTS. La pluridisciplinarité étant affichée comme portée par les UE disciplinaires, la place faite aux enseignements d'ouverture et à l'acquisition de compétences préprofessionnelles, additionnelles et transversales est très insuffisante (15 % des ECTS).</p> <p>La structure commune aux quatre spécialités permet, malgré sa rigidité apparente, d'introduire, parallèlement au parcours mono-langue choisi par la majorité des étudiants, une certaine forme d'individualisation des parcours (bi-langue, <i>TAL</i> et <i>FLE</i>) difficilement lisibles dans les maquettes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le dossier donne, sauf par rapport à la mention <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA), peu d'éléments permettant d'évaluer le positionnement de la formation dans l'offre régionale et nationale en LLCER. Le rapprochement en cours entre l'Université de Franche-Comté et l'Université de Bourgogne permettra de conforter le positionnement des formations à « petits effectifs » (<i>Allemand, Italien</i>).</p> <p>La prise en compte de l'environnement socioéconomique envisagée pour 2017-2021, avec un certain nombre de projets prometteurs et valorisants dans les secteurs de la culture, de l'édition et de la communication, devrait permettre d'introduire une dimension professionnalisante presque totalement absente.</p> <p>Les multiples actions déjà entreprises par l'<i>Allemand</i> en direction des institutions culturelles régionales doivent être soulignées.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique (45 enseignants, enseignants-chercheurs, lecteurs au total) est en adéquation avec les objectifs et la structure de la formation, et logiquement répartie en fonction du poids des différentes spécialités, avec cependant des différences notables en termes de taux d'encadrement. Il y a, par exemple, 10 enseignants au total en espagnol contre 18 en anglais, aucun professeur (PR) en anglais ou en allemand, 2 PR en espagnol et en italien. Le pourcentage des enseignements confiés aux lecteurs (20 % en Anglais, 30 % en Allemand et 46 % en Italien) est un autre indicateur utile. Les équipes pédagogiques sont cependant auto-suffisantes, les enseignants extérieurs à l'établissement n'intervenant qu'à hauteur de 3 %.</p> <p>La répartition des responsabilités est très variable selon les spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il y a deux responsables pour l'allemand (responsable du diplôme et aussi directeur du département, responsable des échanges Erasmus), - pour l'anglais et pour l'espagnol, tous les membres de l'équipe pédagogique ont une ou plusieurs responsabilités, horizontale (UE/année d'études) ou verticale (diplôme, Erasmus, site web, tutorat), - le directeur du département d'italien est aussi responsable de la licence. <p>La formation s'est dotée d'un Conseil des Langues assurant la coordination entre les quatre spécialités, chaque spécialité conservant une autonomie revendiquée et affirmée avec quatre conseils de perfectionnement distincts.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'augmentation quasi-régulière des effectifs de la formation sur les cinq dernières années universitaires (409 inscrits au total en 2014-2015) est mécaniquement portée par l'anglais (70 % à 75 % des effectifs) avec, cependant, pour cette spécialité, une chute importante des inscrits en L3 entre 2013-2014 (67 inscrits) et 2014-2015 (33 inscrits), d'après les tableaux d'effectifs fournis dans le dossier. Les effectifs des autres</p>

	<p>spécialités ont été stabilisés avec une trentaine d'inscrits sur les trois années en <i>Allemand</i> et en <i>Italien</i> et, pour l'<i>Espagnol</i>, 40 inscrits en L1 et une vingtaine en L2 et L3.</p> <p>Les taux de réussite constatés sont corrects : plus de 50 % en L1, environ 70 % en L2 et L3 avec peu de variations entre spécialités. Si le taux d'abandon en cours de L1 est très réduit (de l'ordre de 7 %), le pourcentage d'étudiants quittant la formation à l'issue de la L2 est très élevé (un tiers des étudiants) et ne fait l'objet d'aucune analyse. Cette tendance est fort heureusement contrebalancée par les apports extérieurs qui représentent, en L3, jusqu'à un tiers des effectifs sans pour autant donner lieu à des dispositions spécifiques pour faciliter leur accueil dans la formation.</p> <p>Les indicateurs concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle, présentés globalement et pour deux années universitaires seulement, sont peu exploitables. On remarquera seulement que la quasi-totalité des étudiants interrogés en 2011-2012 se sont inscrits en master.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Bien que l'adossement à une unité de recherche ne soit pas une exigence au niveau licence, les étudiants sont, dans le cadre des enseignements transversaux, familiarisés à la méthodologie de la recherche (documentaire plutôt que scientifique) et bénéficient des travaux de recherche des enseignants de la formation dont la plupart appartiennent au CRIT-Centre de Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles (Equipe d'accueil EA-3224).</p> <p>Si les étudiants sont systématiquement informés des colloques et des journées organisés et invités à y participer, l'articulation licence/master n'apparaît cependant pas clairement dans les maquettes.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est quasi inexistante dans cette formation majoritairement tournée vers l'enseignement. L'introduction de la professionnalisation est renvoyée à 2017-2021 avec des projets qui sont énumérés avec précision et argumentés pour les quatre spécialités qui ont pris beaucoup de retard dans ce domaine. Aucun atelier d'insertion professionnelle n'apparaît dans la liste des enseignements. Il est simplement fait mention, hors maquette, d'un stage ou activité en entreprise et d'un projet tuteuré sans la moindre explication.</p> <p>La composition des conseils de perfectionnement illustre (sauf pour l'<i>Anglais</i>) cette orientation quasi exclusivement vers l'enseignement.</p> <p>Les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), rédigées par spécialité, ont été renseignées avec précision et de façon quasi-exhaustive.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Aucune place n'est faite aux stages ou aux projets dont l'importance est cependant reconnue par les équipes pédagogiques et dont l'introduction est sérieusement envisagée pour 2017-2021. La réflexion, bien tardive, est en cours et les projets existent, certains sont même précis comme la création pour l'<i>Allemand</i> d'un stage obligatoire en environnement germanophone entre la L2 et la L3, et ceux annoncés pour l'<i>Anglais</i> en L2 et en L3.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La cinquantaine d'établissements universitaires partenaires (entre 9 et 15 selon les spécialités) permet d'organiser une mobilité internationale pour des flux d'étudiants estimés à plus de 50 % des effectifs de L3 pour l'<i>Anglais</i> et à la quasi-totalité des étudiants inscrits en L2 ou L3 en <i>Espagnol</i>, et en L3 en <i>Italien</i>. Le bilan théorique est satisfaisant, mais l'absence d'indicateurs que la Direction des Affaires Internationales de l'établissement, qui assure le soutien logistique des opérations, n'a manifestement pas été en mesure de fournir, ne permet pas d'en apprécier pleinement la réalité.</p> <p>La concrétisation de deux projets prometteurs est annoncée pour 2016 : un cursus intégré avec l'Université de Wuppertal (« Formation franco-allemande appliquée culture et économie ») qui semble indiquer un infléchissement des objectifs de la spécialité <i>Allemand</i>; un double diplôme, présenté comme un véritable relais de croissance par la spécialité <i>Anglais</i>, avec la University of Northern Iowa.</p> <p>La langue vivante 2 (LV2), intégrée à l'UE « Enseignements transversaux »</p>

	<p>du S1 au S5, n'apparaît pas clairement comme obligatoire et est mise en concurrence avec langue ancienne et culture générale. Les langues proposées (accessibles aussi en LV3) sont l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe avec certifications proposées (Certification en langue de l'enseignement supérieur - CLES, Test of English for International Communication - TOEIC ou autre).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les informations diffusées lors des opérations de communication habituelles à l'intention des lycéens sont complétées pendant les réunions de rentrée, en particulier en direction des populations étudiantes à risques (bacheliers professionnels et technologiques). Il n'y a pour l'heure pas de tests de placement mais ils sont annoncés par le département d'anglais pour 2015-2016.</p> <p>Les dispositifs de mise à niveau existants sont, en règle générale, limités et peu formalisés avec réduction des crédits affectés au tutorat.</p> <p>La spécialité <i>Allemand</i> a pu, avec ses effectifs réduits, mettre en place un suivi individuel au semestre 1 (S1) et apporter un soin particulier au passage en L2 avec remédiation en expression et grammaire (français et allemand).</p> <p>L'anglais a mis en place un tutorat séquentiel en L1 (premières semaines de cours, avant les deux sessions d'examen) et a prévu, pour 2015-2016 des travaux dirigés (TD) de remédiation en grammaire au S1.</p> <p>Les réorientations, entre LLCER/LEA et entre les parcours bi-langue et mono-langue, sont traitées de façon relativement satisfaisante et accompagnées par les équipes pédagogiques.</p> <p>En dehors des étudiants issus des CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), le dossier est peu explicite sur l'accueil des entrants (jusqu'à un tiers des inscrits en L3).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation, dispensée essentiellement en présentiel, est théoriquement ouverte à la formation continue, mais le dossier ne contient aucun indicateur sur ce point.</p> <p>La situation des étudiants ayant des contraintes particulières fait, conformément au dispositif adopté par l'établissement, l'objet d'un contrat pédagogique de régime spécial d'études.</p> <p>La pratique du numérique, souvent réduite à l'utilisation, plutôt élémentaire et non systématique, de la plateforme Moodle (dépôt de compléments de cours, forums interactifs), est parfois étendue au Centre de Langues pour des pratiques d'interaction écrite. La formation accorde une place relativement faible à l'informatique qui n'apparaît, dans l'UE « Enseignements transversaux » qu'en L1 (S1 ou S1 + S2) avec certification C2i (Certificat Informatique et Internet).</p> <p>Les équipes pédagogiques sont conscientes des potentialités, aujourd'hui non exploitées, qui leur permettraient de développer une pédagogie active et réactive.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les MCC, conformes aux textes en vigueur et aux dispositions adoptées par l'établissement, font l'objet d'une communication formalisée aux étudiants lors des réunions de rentrée, au cours des semestres par les enseignants et/ou sur l'intranet. Le contrôle continu, combiné avec des examens terminaux est la règle. La diversité des méthodes d'évaluation utilisées est en cohérence avec les acquis visés par la formation. Les équipes pédagogiques, en particulier en <i>Espagnol</i> et en <i>Italien</i>, ont mené une réflexion souvent approfondie sur l'harmonisation des MCC, sur la mise en place d'évaluations formatives (surtout en traduction) et certificatives en apportant un soin particulier aux évaluations pratiquées en L1. Les jurys d'examens, constitués par spécialité, sont semestriels ou annuels.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences transversales définies par la formation se fait, pour l'essentiel, par le biais des enseignements disciplinaires identifiés comme porteurs de la pluridisciplinarité. Il n'y a pas de portefeuille de compétences, mais deux spécialités (<i>Allemand</i>, <i>Anglais</i>) sensibilisent leurs étudiants à la nature des compétences à acquérir. L'<i>Italien</i> est la seule spécialité à évoquer la création possible d'un portefeuille de compétences. Les suppléments au diplôme ont été rédigés scrupuleusement en termes de compétences et de capacités évaluées.</p>

Suivi des diplômés	<p>La formation dispose des informations fournies par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) dont les indicateurs, joints au dossier, établis pour l'ensemble de la mention et non par spécialité, sont parcellaires et difficilement exploitables.</p> <p>Les indications fournies ne concernent que 2008-2009 et 2011-2012, avec un taux de réponse de l'ordre de 60 %. La quasi-totalité des répondants se sont inscrits en master (72 % en 2011-2012). 60 % des diplômés de licence insérés dans le marché de l'emploi deux ans après leur sortie du diplôme exercent un emploi en rapport avec la formation suivie en <i>LLCER</i>, principalement dans l'enseignement.</p> <p>Aucune précision n'est donnée sur l'interprétation des informations fournies par l'OFVE ni sur leur utilisation pour d'éventuelles actions correctives.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation ayant étrangement choisi de ne pas constituer un conseil de perfectionnement unique, la mise en conformité avec les textes a abouti à la création de conseils de perfectionnement par spécialité (3 ou 4 membres pour l'<i>Italien</i> et l'<i>Allemand</i>, 10 pour l'anglais). Aucune information n'est donnée pour l'<i>Espagnol</i>. Si, dans les trois cas, il y a représentation des étudiants et des milieux socioprofessionnels, il s'agit, sauf pour l'<i>Anglais</i>, essentiellement d'un enseignant du secondaire. Le conseil de perfectionnement de la spécialité <i>Anglais</i> est le seul à avoir un rôle de pilotage, à se livrer à une véritable réflexion sur la formation et à définir des orientations stratégiques.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est conduite par l'OFVE et/ou par les équipes pédagogiques dont certaines ont élaboré leurs propres questionnaires. L'évaluation des enseignements par les étudiants inscrits en <i>Allemand</i> et en <i>Anglais</i>, très bien analysée, permet de dégager des problématiques concernant, entre autres, la préprofessionnalisation et le positionnement des parcours bi-langue, <i>FLE</i> et <i>TAL</i>, ce qui devrait permettre d'introduire les actions correctives nécessaires.</p> <p>En ce qui concerne l'<i>Italien</i>, l'évaluation faite par l'OFVE ne concerne que les L2 et ne donne lieu à aucune analyse. Le dossier ne donne pas d'informations pour l'<i>Espagnol</i>.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY